

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et
Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE PIETRASERENA

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CELERI, Notaire à AJACCIO, le 16 août 2025, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

La commune de PIETRASERENA, collectivité territoriale, dont l'adresse est à PIETRASERENA (20251), Mairie identifiée sous le numéro SIREN 212002265.

Elle possède depuis plus de trente ans,

Sur la commune de PIETRASERENA (20251)

Au 207, rue Niculau Filippi, Le Presbyrère, une propriété bâtie cadastrée section B n° 64 pour 02 a 50 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : barbara.choron@rombaldi.notaires.fr